



13

Plus d'agriculture

- pour la santé

et la biodiversité

En 2025, la promotion de l'agriculture biologique (régionale) a fait l'objet d'une attention particulière, en raison des dossiers agricoles en cours.

Parallèlement, le Mouvement Ecologique milite également pour que l'agriculture conventionnelle soit davantage soutenue dans l'intérêt d'une gestion durable.

Mais le fait est que les aliments biologiques sont plus sains et constituent un avantage significatif pour la biodiversité.

20 MILLIONS D'EUROS DE FONDS PUBLICS POUR DE NOUVELLES CLÔTURES – MAIS LES CRITÈRES DE DURABILITÉ MANQUENT !

Début 2025, la ministre de l'Agriculture Martine Hansen a présenté un projet de loi sur la diversification de l'agriculture, visant à augmenter le faible taux d'autosuffisance du Luxembourg en fruits et légumes. Le ministère prévoyait d'octroyer 20 millions d'euros de subventions pour de nouvelles installations de serres destinées à la production de tomates, de fraises et d'autres plantes.

Le Mouvement Ecologique a salué, dans un communiqué (« *Des fonds publics pour de nouvelles serres : l'orientation vers des installations à grande échelle et l'absence de critères de durabilité jettent une ombre sur l'initiative visant à développer la culture des fruits et légumes au Luxembourg* »), la volonté générale de promouvoir la culture des fruits et légumes à travers ce projet. Cependant, l'orientation du projet de loi a été critiquée, car il favorise les grandes entreprises industrielles et néglige l'agriculture durable à petite échelle.

De plus, aucun critère d'agriculture écologique n'était prévu. Pour le Mouvement Ecologique, une telle approche semblait absolument inacceptable et régressive compte tenu des sommes élevées allouées.

Cette déclaration a suscité des réactions de la part du ministère de l'Agriculture et de l'Association nationale des fruiticulteurs, auxquelles le Mouvement Ecologique a répondu une nouvelle fois, en rétablissant la vérité sur certaines fausses déclarations.

Le Mouvement Ecologique a continué à remettre systématiquement en question le fait que l'État ne subordonne pas l'octroi de fonds publics au respect de conditions de culture (sans pesticides, etc.), ce qui serait facilement possible et s'inscrirait dans l'esprit d'une agriculture tournée vers l'avenir.

Malheureusement, le projet a été mené à bien dans sa forme initiale.

L'initiative du Mouvement Ecologique a toutefois contribué à sensibiliser le public à cette question et a constitué un pilier important dans les discussions sur la future politique agricole.

DOSSIER RESTOPOLIS – PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE

Depuis des années, le Mouvement Ecologique milite pour la poursuite et l'extension du projet Restopolis, qui, grâce à sa politique d'approvisionnement axée sur le local et le bio (« *Supply4future* »), crée une valeur ajoutée significative pour l'agriculture luxembourgeoise dans les cantines scolaires. Étonnamment, ce projet est soutenu exclusivement par le ministère de l'Éducation et non par le ministère de l'Agriculture.

Fin 2025, des tentatives (notamment de la part du ministère de l'Agriculture) ont visé à affaiblir les critères d'approvisionnement.

Actuellement, pour simplifier, la hiérarchie en matière d'achat de denrées alimentaires est la suivante : produits biologiques, régionalité, prix. Cela signifie que les denrées alimentaires produites à l'étranger sont parfois privilégiées par rapport à celles produites localement. Cette situation a été critiquée par les acteurs du secteur agricole – tandis que le Mouvement Ecologique l'a explicitement soutenue.

Dans une publication, le Mouvement Ecologique a expliqué que, du point de vue de la biodiversité et de la protection du climat, ainsi que de la prévention sanitaire, les aliments biologiques produits à l'étranger présentent également des avantages par rapport aux produits issus de l'agriculture conventionnelle.

Par ailleurs, il convient de noter que plus de 80 % des denrées alimentaires achetées par Restopolis proviennent d'Europe, et en particulier des pays voisins, et que les denrées provenant de plus loin ne sont pour la plupart pas produites ici (gingembre, riz...).

Dans une déclaration détaillée, le Mouvement Ecologique a appelé le gouvernement, début décembre, à maintenir la réglementation actuelle et

- étendre le modèle Restopolis, qui a fait ses preuves, à toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite, « cantines publiques »),
- présenter un plan d'action progressif en faveur de l'agriculture biologique (PAN Bio),
- ainsi que de renforcer les structures au sein du ministère de l'Agriculture afin de promouvoir l'agriculture biologique.

Par ailleurs, le Mouvement Ecologique s'intéresse à la position dominante sur le marché d'une grande entreprise du secteur alimentaire luxembourgeois, dont l'influence sur l'agriculture nationale et l'approvisionnement alimentaire doit être prise en compte sur le plan politique.

Ce dossier a suscité de nombreuses réactions positives. Les critiques sont venues principalement de divers milieux agricoles.

À la mi-décembre, une discussion stimulante a eu lieu avec le ministre de l'Éducation, Claude Meisch. Le message clé du ministre était qu'il s'en tiendrait au système actuel et qu'aucun changement ne serait apporté.

Le Mouvement Ecologique a explicitement salué cette décision ! L'engagement a porté ses fruits. On ne peut qu'espérer que le ministère de l'Agriculture s'inspirera enfin du ministère de l'Éducation et veillera de manière similaire et cohérente à ce que des aliments biologiques (régionaux) soient également proposés dans toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite...).



**Agriculture biologique, biodiversité,
Promotion de la protection du climat et de la
prévention sanitaire**

**POUR UN CHANGEMENT DE
PARADIGME POLITIQUE – REMETTRE
EN QUESTION LA PRÉDOMINANCE
DES MÉCANISMES DE MARCHÉ
ACTUELS**

14décembre.17/2025

**mouvement
écologique**